

POUR NOS REVENDICATIONS FORMONS NOS COMMISSIONS JEUNES

Rien ne montrera mieux l'état d'esprit de la jeunesse ouvrière que, d'une part, la participation active des jeunes aux luttes ouvrières, et d'autre part, l'incapacité pour les grandes organisations syndicales de les organiser dans les sections syndicales. Cette double attitude ne signifie rien d'autre que la volonté d'un combat profond, visant à une solution d'ensemble des problèmes posés et le désaccord instinctif avec les orientations capitulaires de la C.G.T. pour ne pas parler de celle de la F.O.

En effet, en général la C.G.T. met en avant la plupart des revendications essentielles de la jeunesse :

- A travail égal, salaire égal
- Statut de l'apprentissage et de la formation professionnelle.
- Loisirs et sport, hygiène dans le cadre de l'entreprise financée par celle-ci, le cas échéant pris sur l'heure de travail comme la culture physique.

Mais l'orientation générale de la CGT est un facteur de démoralisation de la jeunesse. Quand, en nov-déc 47, les jeunes métallos de chez Renault à l'avant-garde de la lutte gréviste veulent s'organiser non seulement pour défendre leur usine contre les CRS, mais se porter au secours de Citroën investi par la police de Jules Moch, la direction de la CGT déclare : "Pas de provocations !"

Quand toute la classe ouvrière et particulièrement les jeunes, enthousiasmés par les bagarres de Bergougnan est prête à s'élancer dans la grève générale la direction de la CGT parisienne lance l'ordre de grève pour le samedi... Pourquoi pas le dimanche ?..

Quand les mineurs se battent héroïquement, loin d'appeler à l'ensemble de la classe ouvrière à le solidariser dans l'action, D. M. C. se dresse contre la grève générale !

Cette orientation, liée à celle, catastro-

phique suivie en lendemain de la "libération" : désarmement des milices patriotiques, "produire d'abord", etc... aboutit à cette large désaffection de la jeunesse à l'égard de la C.G.T.

Car les revendications essentielles de la jeunesse ouvrière ne sont pas satisfaites. Car le jeune prolétaire ne peut vivre avec son salaire quand le principe "à travail égal, salaire égal" n'est pas respecté.

A. TOLLET secrétaire de la CGT aux questions jeunes a préfacé une brochure de la CGT où il est indiqué ce que la CGT a "arraché" : "Dans la bataille des jeunes à la production, les jeunes acquièrent les mêmes avantages que les adultes" (circulaire CROIZAT du 20/1/47).

Si déjà, pour l'ensemble des travailleurs, le travail au rendement est contraire à leurs intérêts et ne sert que le patronat (baisse des temps, chômage), pour le jeune travailleur c'est une institution qui attente directement à sa santé et qui risque de le laisser loin derrière des ouvriers adultes plus forts et plus expérimentés que lui. Faire suer le burnous devient pour TOLLET, la grande victoire !

La participation des jeunes aux grèves, leur ardeur combattive, montrent qu'il n'y a pas une jeunesse ouvrière qui ne peut et ne veut pas s'organiser. Il y a d'une part, la politique d'ensemble de la CGT qui pèse d'un poids énorme

sur le désir combattif des jeunes et, d'autre part sa volonté bien arrêtée de briser tout mouvement autonome des jeunes.

C'est ce qui explique pourquoi, depuis 1944 toutes les C.D.J., tous les congrès et autres manifestations n'ont fait que végéter et que décliner. Chaque fois que les jeunes s'élevaient en corps autonome de l'appareil syndical, le premier souci des bureaucrates était de remplacer ces éléments par d'autres plus dociles.

Alors qu'au contraire chaque fois qu'un organisme jeune vit avec ses mots d'ordre, sa direction autonome, ses moyens de lutte et ses formes d'expression propres nous voyons ces organisations augmenter quant à leurs

nombre et étendre leur influence.

La tâche aujourd'hui des militants M.R.J. dans les syndicats est de pousser les C.D.J. sur des mots d'ordre et des formes d'activité propres à la jeunesse : revendications du travail, revendications de loisirs, lutte contre la guerre, et de promouvoir cette politique non dans le seul cadre du syndicat mais dans un front unique de toutes les organisations de la jeunesse ouvrière.

Dans cette voie, non seulement les jeunes ont leur place dans le combat, mais il y a la place pour un M.R.J. qui est la concrétisation des aspirations de la jeunesse ouvrière.



Les jeunes

dans L'ENSEIGNEMENT :

Il est difficile de décrire en peu de mots la situation précaire des suppléants et surtout des suppléantes qui attendent leur titularisation parfois depuis 11 ans. 3.500 suppléants titularisables, 150 postes créés chaque année, voici le problème qu'il s'agit de résoudre.

Pour les jeunes révolutionnaires, la réponse est simple : donner des crédits à l'Ecole laïque, arrêter l'expédition colonialiste en Indochine.

Le gouvernement arrête pratiquement les mises à la retraite, crée les postes au compte-

gouttes et pour appliquer cette orientation, la direction de l'enseignement de la Seine qui a cependant besoin d'instituteurs, publie une circulaire multipliant les difficultés pour l'entrée dans la fonction et annonçant plus ou moins clairement des licenciements.

Les projets syndicaux d'organisation du recrutement sont au point ; le statut des suppléants, leur accordent en particulier un salaire pendant les périodes de chômage ne rencontre plus d'objections techniques. Une action de masse des jeunes peut s'engager pour la réalisation de ces objectifs. Encore faudrait-il que